

Gestion des sessions d'épreuve intégrée dans Enora

1. Situation classique

Un étudiant s'inscrit dans une classe pour passer son E.I.. Il est ajourné en 1ère session et l'établissement organise une 2ème session spécifique pour cette classe.

Dans ce cas, pas de difficultés dans Enora. Nous encoderons les dates de 1ère et 2ème sessions au niveau de la fiche classe pour que les documents soient corrects.

2. Passage dans un autre groupe

Un étudiant est ajourné en 1ère session dans sa classe « A ». L'établissement n'est pas tenu d'organiser une 2ème session spécifique pour cette classe « A » (circulaire 5644 – 2.1.2.7 §4) et décide d'utiliser l'organisation d'un autre groupe « B » à la place.

Même si l'étudiant présente son épreuve en même temps que le groupe « B », nous ne l'inscrivons pas dans la classe « B » dans Enora. En effet, il est plus simple de gérer sa délibération au niveau de la classe « A ». Il suffira de modifier la fiche de la classe « A » afin de faire coïncider la date de 2ème session avec la date de la session de la classe « B » et d'encoder ses points dans la classe « A ».

Autre avantage, l'étudiant ne se verra pas réclamer le DI du groupe « B », puisque son inscription reste dans la classe « A » d'origine.

Si vous organisez d'autres organisations d'E.I. (« C », « D », ...), je vous recommande vivement d'utiliser la même date de passage pour tous les étudiants en 2ème session du groupe « A ».